

Commune de GENTELLES
1 place Gambetta
80800 GENTELLES

☎ : 03 22 42 27 75

☎ : 03 22 42 80 04

e-mail : mairie.gentelles@wanadoo.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES
de FEVRIER 2017

RECENSEMENT MILITAIRE

Pour la 1^{ère} période 2017 les filles et les garçons nés en JANVIER - FÉVRIER ou MARS 2001 doivent se présenter en Mairie pour se faire recenser. (avoir 16 ans révolu)
Cette démarche peut être accomplie par leur représentant légal.
(se munir du livret de famille des parents)

FICHER POPULATION

RAPPEL A L'ATTENTION DES NOUVEAUX HABITANTS

Pour la bonne tenue de notre fichier informatique, il est demandé aux familles qui ne se sont pas encore fait connaître, de se rapprocher de la Mairie afin de régulariser leur situation administrative. (Se munir du livret de famille ou à défaut d'une pièce d'identité.)

REJET DES EAUX USEES EN PERIODES DE GEL

Il est rappelé que le **DÉVERSEMENT DANS LES CANIVEAUX DES EAUX PROVENANT DES PROPRIETES RIVERAINES EST STRICTEMENT INTERDIT, DE JOUR COMME DE NUIT, EN PÉRIODE DE GEL.**

Il est impératif que chacun respecte strictement cette interdiction afin de limiter la formation de glace sur la chaussée

Le Maire,
Xavier COMMECY

Calendrier des évènements à venir à Gentelles

Date	Organisateur	Evènement
21 janvier	ABCD	Après-midi dansant à la salle d'évolution
4 février	Parents d'élèves	Soirée tartiflette à l'espace Maintenon